

Après la fermeture des Hautes écoles

Lundi, 09. novembre 2020



Photo Eric Roset

La décision du Conseil fédéral de fermer à nouveau toutes les Hautes écoles de Suisse dès le lundi 2 novembre 2020 était, d'un point de vue sanitaire, la seule qu'il pouvait et devait prendre. C'est donc avec une grande tristesse que nous avons renoncé à l'enseignement en présentiel, l'unique manière d'assurer un enseignement digne de ce nom, car il est évident que les conditions sanitaires ne le permettent plus.

Dans ce contexte incertain et difficile, le SSP tient d'abord à rappeler que l'enseignement à distance n'est qu'un médiocre pis-aller dans une situation où il n'existe pas d'autres moyens de maintenir une relation entre enseignant-e-s et étudiant-e-s. Une fois encore, dès que les conditions le permettront, il faudra faire revenir les étudiant-e-s et les employé-e-s dans les salles de cours, dans les locaux et dans les espaces de recherche des Hautes écoles. L'enseignement supérieur tout comme la création de savoir s'élabore aussi, et peut-être surtout, dans des espaces de sociabilité et dans les échanges interpersonnels.

L'arrêt brutal des activités dans les Hautes écoles depuis le mois de mars va avoir des conséquences gigantesques, qui se font déjà sentir cet automne. Il est indispensable de les anticiper, au sein des universités et des Hautes écoles spécialisées, mais également de la part des autorités politiques.

Le SSP s'inquiète en effet des conséquences à moyen et long terme de ces fermetures répétées, notamment pour l'avenir académique ou professionnel des collègues engagé-e-s sur des contrats précaires qui représentent le 80% du corps des collaborateur-ric-e-s de l'enseignement et de recherche des Hautes écoles en Suisse. Les universités et les HES doivent impérativement et dès maintenant mettre en place des procédures destinées à limiter l'impact de cette crise sanitaire sur toute une génération de jeunes chercheuses et chercheurs, très cruellement affectée par la situation.

Le soutien à la relève académique passe d'abord par des prolongations exceptionnelles de contrats – sans intrusion dans la vie intime ni mise en concurrence de la souffrance des un-e-s et des autres. Il passe ensuite par la stabilisation des précaires de la recherche – les jeunes chercheur-euse-s, mais aussi les seniors précarisé-e-s – comme le demande une pétition nationale, soutenue par le SSP, qui a déjà rencontré un large écho public et médiatique (<https://www.petition-academia.ch/fr/accueil/>). L'aide à la relève passe enfin par des changements profonds dans la conception même de ce que signifie servir le public, notamment

par la fin du financement par projets conçu sur la mise en compétition artificielle des individus. Cette mise en compétition est délétère à la fois pour la qualité de vie des chercheur·euse·s, mais également pour la qualité de la recherche. Nous le savons tous et toutes, car nous l'expérimentons chaque jour: la recherche, la création des savoir se fait par la collaboration, la discussion et le partage. Cette mise en compétition a en outre comme effet pervers celui de dévaloriser l'enseignement, les étudiant·e·s insuffisamment encadré·e·s par des professeur·e·s souvent absent·e·s et un corps intermédiaire débordé·e·s en prennent de plus en plus conscience.

La pandémie que nous vivons actuellement n'est qu'une preuve de plus que ces changements sont nécessaires pour les employé·e·s des universités et Hautes écoles spécialisées, pour les étudiant·e·s qui voient leurs conditions d'apprentissage constamment dégradées ainsi que pour la société dans son ensemble dont l'existence et le bien-être repose en partie sur le développement des connaissances médicales, techniques, sociales créées au sein des Hautes écoles.

À court terme, nos revendications (que vous pouvez retrouver sur <http://vaud.ssp-vpod.ch/HEpremiereslecons>) demeurent les mêmes avec une attention toute particulière, dans le contexte d'un retour au semi-confinement, aux demandes suivantes:

- Les Hautes écoles de Suisse doivent participer substantiellement aux frais supplémentaires engendrés par le télétravail.
- Elles doivent prolonger tous les contrats précaires.
- Elles doivent instaurer un réel dialogue régulier et non une communication unilatérale avec les organisations représentatives des salarié·e·s et des étudiant·e·s afin de gérer au mieux la crise et ses effets.
- Elles doivent garantir la liberté académique dans les modalités d'enseignement et d'examen, dans le respect des consignes sanitaires officielles, sans encourager la surveillance intrusive des étudiant·e·s.

Le service public de la recherche et de l'enseignement supérieur assuré par les Hautes écoles suisses poursuivra son travail comme il l'a toujours fait, avec compétence et détermination. Prétendre qu'il le fait facilement, grâce à quelques «miracles» techniques, relève du mensonge ou de l'aveuglement.

La poursuite de la mission d'enseignement et de recherche des universités et HES se fait avant tout grâce au travail de de l'ensemble du personnel, dont aucun·e ne ménage ses efforts ni ne prend en considération l'impact sur son avenir professionnel de la surcharge de travail que représente le passage au numérique.